



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 132430

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les conclusions des travaux des groupes de travail qu'elle avait installés dans le cadre de la réflexion portée sur la perte d'autonomie des personnes âgées. En effet, en réponse à une question écrite numéro 117 392 du 6 septembre 2011 portant sur le nouveau report de la réforme de la dépendance des personnes âgées, la ministre lui a répondu qu'elle avait installé quatre groupes de travail traitant des thèmes suivants : « société et vieillissement », « enjeux démographiques et financiers de la dépendance », « accueil et accompagnement des personnes âgées », « stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées ». Elle lui indiquait par ailleurs que « selon le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), de nombreuses journées d'hospitalisation, dont on connaît le prix extrêmement élevé, pourraient par exemple être évitées aux personnes âgées. Ce sont ainsi plus de 2 milliards d'euros que nous pourrions dégager pour mieux répondre aux besoins de nos aînés et de leurs familles ». Il lui demande quelles suites ont été données à cette réflexion.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132430

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2012, page 3232

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)